

Monsieur le président

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration

Chers collègues,

Les élections professionnelles du 30 novembre au 6 décembre 2018 ont démontré une très forte mobilisation des personnels de préfectures et de sous-préfectures pour pouvoir s'exprimer sur leur vision de l'avenir qu'ils espèrent.

Les personnels ont confirmé FO Préfectures comme le 1^{er} syndicat représentatif du ministère de l'intérieur. Ce choix majoritaire et la représentation quasi-totale de FO Préfectures dans toutes les préfectures de métropole et d'outre-mer est un plébiscite pour le travail quotidien de terrain de nos représentants, des idées que nous défendons et de la force de nos convictions.

Point de dogme, point de faux-semblants, point de démagogie.

Le choix des personnels de préfecture et de sous-préfectures invalide de fait les perspectives seulement comptables et malthusiennes louées par le ministère. Le souvenir des nombreux échecs des réformes successives au ministère de l'intérieur (SIV, AGRDREF2, FAETON...), leur coût financier, l'Humain mis toujours de côté, voire simplement ignorés, et les promesses de jours meilleurs du PPNG, toujours invisibles font craindre le pire pour l'avenir de l'organisation territoriale des préfectures et des sous-préfectures.

Parlons de réforme, encore et toujours, avec celle annoncée de l'administration territoriale.

Le projet de fusion de multiples structures, de mutualisation de personnel et de moyens (RH, financier) au niveau départemental, voire au-delà s'apparente non à une simplification de l'organisation administrative, mais à une préparation d'une prochaine et certaine saignée des effectifs. Rien n'est fait pour le bien du collectif, des services, de leur efficacité et de leur développement. Tout est programmé, morceau par morceau, pour détruire l'organisation territoriale qui est, rappelons-le, le premier niveau de la représentation de l'État, de la défense de la République.

Alors que l'administration se félicite de la qualité de ses relations avec les partenaires sociaux, de l'efficacité de tous ses services et de leur bon état de marche pour affronter toutes les réformes, la réalité du terrain est bien différente. A croire que nous ne travaillons pas dans le même ministère.



Un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>



Que dire des services des étrangers de toutes les préfectures totalement exposés, et soumis à une explosion de leurs missions.

Que dire des conditions de travail des agents d'accueil étranger, de l'asile, des naturalisations et de l'éloignement.

Malgré des alertes depuis plus de 4 ans, c'est toute la filière « étranger », de l'asile jusqu'à l'éloignement qui est en souffrance physique et morale, en fonctionnement en mode dégradé permanent. Il devient urgent de repenser toute l'organisation générale de la filière des étrangers pour réellement la rendre attractive. Ce n'est pas une circulaire comme celle de décembre applicable sous conditions de ressources budgétaires qui décrètera l'attractivité de ces services.

Que dire de toutes les missions dites prioritaires telle l'animation territoriale, le contrôle de légalité, les missions du Cabinet qui sont laissé-pour-compte.

Que penser des effectifs des sous-préfectures, de préfectures sous-dimensionnées aux besoins réels aux contraintes de l'actualité.

Que dire du dialogue social. Un beau discours mais dévoyé dans sa pratique.

Que dire de la transparence de l'action ministérielle sur tous les sujets qui pourraient porter ombrage à la bonne prestation de notre administration, telle la tenue d'une réunion de tous les secrétaires généraux des ministères à Chartres. Réunion sur la réforme territoriale.

Que penser de la volonté de limiter les prérogatives des instances locales et nationales, sinon que de vouloir faire disparaître le dialogue social.

Que croire alors du bien-fondé de l'action du ministère pour l'intérêt soi-disant de tout son personnel, lorsqu'il est prévu de contractualiser à outrance les postes de directions, avant de drainer cette politique sur tous les postes du ministère.

Comment garantir l'exercice de nos valeurs dans ces conditions ? C'est vouloir la mort programmée du service public.

FO Préfectures ne renoncera jamais à défendre les collègues, le statut et le service public.

